

Chapitre 3 – La théorie de l’incompatibilité des choix publics

Introduction

L’analyse des fondements doctrinaux de la politique monétaire en Haïti, présentée dans le chapitre précédent, a mis en évidence les limites des référentiels classiques — monétaristes, keynésiens et institutionnels — lorsqu’ils sont appliqués à une économie marquée par l’informalité, la dollarisation et la fragilité étatique. Ces cadres, bien que pertinents dans des environnements stables et institutionnellement consolidés, se révèlent insuffisants pour expliquer la nature des dilemmes auxquels est confrontée la Banque de la République d’Haïti (BRH) dans la période récente. C’est précisément pour combler ce vide analytique qu’a été développée la théorie de l’incompatibilité des choix publics, formulée par Christophe Providence (2022).

Cette théorie repose sur une intuition simple, mais féconde : dans les États fragiles, l’action publique est contrainte par un « triangle d’incompatibilité » qui rend impossible la poursuite simultanée de trois objectifs essentiels : la stabilité monétaire, le financement public et le soutien au développement économique. Toute tentative visant à satisfaire deux de ces objectifs se fait nécessairement au détriment du troisième, générant ainsi des contradictions structurelles. Cette logique s’inspire de certaines formulations déjà connues en économie internationale, notamment le « triangle d’incompatibilité » de Mundell-Fleming (Obstfeld & Taylor, 2004), mais elle en renouvelle la portée en l’adaptant au contexte des États fragiles, où la faiblesse institutionnelle et la dépendance externe exacerbent ces tensions.

Appliquée au cas d'Haïti, cette approche permet d'interpréter les choix monétaires de la BRH entre 2020 et 2025. En effet, la lutte contre l'inflation par l'assèchement de la liquidité a souvent compromis la capacité de l'État à financer ses dépenses sociales. À l'inverse, les périodes où la BRH a consenti des avances au Trésor public ou relâché la contrainte monétaire pour soutenir l'activité ont systématiquement alimenté la dépréciation de la gourde et accéléré l'inflation. Enfin, les interventions sur le marché des changes, nécessaires pour contenir la volatilité, ont eu pour effet d'éroder les réserves internationales et de réduire la marge de manœuvre future, plaçant l'institution dans une logique de court terme. Ces arbitrages révèlent une dynamique répétitive d'incompatibilité entre les choix publics, qui ne peut être expliquée uniquement par les doctrines importées (FMI, 2021; BRH, 2024).

La force de la théorie de l'incompatibilité des choix publics réside dans sa capacité à conceptualiser les contradictions endogènes d'un État fragile. Alors que les approches classiques tendent à voir dans les difficultés monétaires d'Haïti le produit d'une mauvaise gouvernance ou d'une inadéquation technique, cette théorie montre qu'il existe des contraintes structurelles et systémiques qui rendent les choix monétaires intrinsèquement contradictoires. Elle renouvelle ainsi l'analyse de l'économie politique haïtienne en proposant un cadre situé, ancré dans les réalités caribéennes, qui met en lumière les logiques d'arbitrage impossibles entre impératifs externes et urgences internes (Providence, 2015; 2022).

Ce chapitre se propose d'exposer les fondements de cette théorie et de montrer sa pertinence pour l'analyse de la politique monétaire en Haïti. Dans un premier temps, nous reviendrons sur la genèse intellectuelle de ce cadre, en rappelant les filiations et les influences qui l'ont nourri. Dans un second temps, nous présenterons les trois pôles constitutifs du triangle

d'incompatibilité — stabilité monétaire, financement public, développement — et les tensions qu'ils génèrent. Enfin, nous discuterons des apports spécifiques de cette théorie pour la compréhension de l'action publique dans les États fragiles, en insistant sur sa dimension critique et sur son potentiel propositif.

En définitive, l'introduction de cette approche dans l'étude de la BRH ne constitue pas seulement un enrichissement théorique : elle ouvre la possibilité d'une réinterprétation profonde des politiques monétaires haïtiennes, permettant de dépasser les lectures conjoncturelles ou moralisatrices pour situer les choix de la Banque centrale dans le champ plus large des contradictions structurelles d'un État en quête de souveraineté ajustée et de développement.

1. Présentation de la théorie

La théorie de l'incompatibilité des choix publics, formulée par Christophe Providence à la fin des années 2010, constitue une contribution majeure à l'économie politique de la gouvernance dans les États fragiles. Inspirée par une réflexion critique sur les expériences caribéennes et notamment haïtiennes, elle s'attache à conceptualiser les contraintes structurelles qui pèsent sur l'action publique dans des contextes où la faiblesse institutionnelle, l'informalité économique et la dépendance internationale façonnent les politiques économiques (Providence, 2015).

L'intuition fondamentale de Providence est que l'État fragile est confronté à un triangle d'incompatibilité qui rend impossible la poursuite simultanée de trois objectifs : la stabilité monétaire, le financement des dépenses publiques et le soutien au développement économique. Toute tentative d'atteindre deux de ces objectifs se fait nécessairement au détriment du troisième. Cette formulation transpose, dans le champ de l'action publique, une logique comparable à celle du « triangle d'incompatibilité »

de Mundell-Fleming en économie internationale, qui postule l'impossibilité de concilier simultanément la liberté de mouvement des capitaux, la stabilité des changes et l'autonomie de la politique monétaire (Obstfeld & Taylor, 2004). Mais à la différence du modèle de Mundell, Providence (2022) situe cette incompatibilité dans le cadre plus large de la gouvernance publique des États fragiles, et non dans la seule logique des marchés financiers internationaux.

Dans le cas haïtien, l'application de cette théorie met en lumière les dilemmes structurels de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Lorsque la BRH privilégie la stabilité monétaire, en absorbant la liquidité et en relevant les taux directeurs, elle contribue à contenir partiellement l'inflation et à rassurer les bailleurs internationaux. Mais ces choix se traduisent par un ralentissement du crédit et une contraction de l'investissement productif, compromettant ainsi le soutien au développement économique. À l'inverse, lorsque la Banque centrale relâche ses contraintes pour soutenir l'activité, comme lors de la pandémie de Covid-19, elle accroît le risque inflationniste et affaiblit la valeur de la gourde. Enfin, lorsque l'institution apporte un appui au financement public, que ce soit par des avances au Trésor ou par la gestion des bons du Trésor, elle soulage temporairement l'État, mais génère des tensions inflationnistes et des pressions sur le marché des changes (BRH, 2020–2025).

La force de la théorie de Providence réside dans sa capacité à dépasser les approches qui imputent les difficultés de la politique économique en Haïti à de simples « erreurs de gestion » ou à un « déficit de volonté politique ». Elle montre au contraire que ces contradictions sont systémiques, inhérentes à la structure d'un État fragile. Comme l'écrit Providence : *« L'incompatibilité des choix publics n'est pas le produit d'une mauvaise gouvernance accidentelle ; elle constitue la condition structurelle d'un État qui*

ne dispose pas des moyens institutionnels, économiques et politiques de satisfaire simultanément les demandes sociales, les impératifs macroéconomiques et les exigences internationales » (Providence, 2022, p. 64).

Cette approche renouvelle donc la compréhension de la gouvernance économique en Haïti en la resituant dans une perspective critique et postcoloniale. Elle met en évidence le poids de la dépendance internationale — notamment vis-à-vis du FMI et de la Banque mondiale — dans la hiérarchisation des objectifs publics, mais elle souligne aussi le rôle des contraintes internes : poids de l’informalité, vulnérabilité de l’appareil productif, faiblesse des institutions fiscales et budgétaires. L’incompatibilité des choix publics ne découle pas uniquement de contraintes extérieures, mais d’une combinaison de facteurs exogènes et endogènes qui enferment l’État dans des arbitrages impossibles (Providence, 2025).

Enfin, la théorie de Providence a une portée propositive. En mettant en lumière l’impossibilité d’atteindre simultanément les trois objectifs du triangle, elle invite à repenser les politiques publiques selon une logique de souveraineté ajustée et de priorisation stratégique. Il s’agit moins de prétendre concilier tous les objectifs que de reconnaître les incompatibilités et de définir, en fonction des contextes, des trajectoires de compromis assumés et cohérents. Cette perspective ouvre un horizon normatif qui dépasse la simple dénonciation des contraintes pour proposer une refondation des politiques économiques adaptées aux réalités des États fragiles.

2. Les incompatibilités entre stabilité monétaire, financement de l’État et relance économique

La force de la théorie de l’incompatibilité des choix publics formulée par Christophe Providence réside dans l’identification

d'un triangle d'objectifs irréconciliables dans les États fragiles : la stabilité monétaire, le financement des dépenses publiques et la relance économique. Ces trois pôles constituent autant d'impératifs politiques et sociaux qui, pris isolément, apparaissent légitimes et nécessaires. Mais leur poursuite simultanée engendre des contradictions structurelles, contraignant l'État à des arbitrages douloureux et souvent insoutenables.

Dans le cas haïtien, l'application de cette théorie se vérifie de manière particulièrement claire au cours de la période 2020–2025. Les décisions de la Banque de la République d'Haïti (BRH), prises dans un contexte de crises multiples, illustrent la difficulté de concilier ces objectifs et la nécessité de choisir en permanence entre des compromis instables.

2.1. La stabilité monétaire contre la relance économique

L'un des dilemmes les plus manifestes de la politique monétaire haïtienne entre 2020 et 2025 réside dans l'opposition entre la quête de stabilité monétaire et la nécessité de relancer l'économie réelle. En théorie, ces deux objectifs devraient être complémentaires : la stabilité des prix et du taux de change constitue un cadre propice à l'investissement et à la croissance ; inversement, une relance économique soutenue devrait élargir la base fiscale et améliorer la soutenabilité des équilibres monétaires (Blanchard, 2020). Toutefois, dans le contexte haïtien, marqué par une fragilité institutionnelle, une dépendance externe et une dollarisation partielle, ces objectifs se révèlent structurellement contradictoires.

La Banque de la République d'Haïti (BRH) a privilégié, tout au long de la période étudiée, une logique de discipline monétaire. Par le biais de l'émission de bons BRH, du relèvement des réserves obligatoires et d'interventions répétées sur le marché des changes, elle a cherché à contenir l'inflation et à stabiliser la

gourde. Cette orientation restrictive a permis, par moments, de freiner la spirale inflationniste, notamment en 2022–2023, mais elle a simultanément contracté l’offre de crédit, réduit l’investissement et aggravé la récession (BRH, 2020–2025; FMI, 2024). La stabilité nominale a ainsi été obtenue au prix d’un sacrifice de la relance économique.

À l’inverse, les rares épisodes de politiques plus expansionnistes — notamment en 2020 face à la pandémie de Covid-19 — ont montré les limites d’une logique de relance dans un État fragile. L’assouplissement temporaire des réserves obligatoires et le refinancement bancaire ont injecté de la liquidité dans l’économie, mais en l’absence d’un tissu productif solide, ces mesures se sont traduites par une hausse des importations, une pression accrue sur la demande de devises et, rapidement, une nouvelle dépréciation de la gourde (World Bank, 2022). Ainsi, la tentative de relance a accentué l’instabilité monétaire qu’elle cherchait à contourner.

Cette tension illustre le paradoxe fondamental de la politique monétaire haïtienne : toute avancée vers la stabilisation compromet la croissance, et toute tentative de relance fragilise la stabilité. L’incompatibilité des choix publics (Providence, 2022) permet de comprendre cette dynamique : dans un État fragile, les trois objectifs — stabilité monétaire, financement public, et relance économique — ne peuvent être atteints simultanément. Le choix de deux implique nécessairement le sacrifice du troisième. En privilégiant la stabilité monétaire, la BRH a répondu aux exigences des bailleurs internationaux, mais au détriment de la légitimité interne et du développement productif. En tentant ponctuellement de soutenir l’activité, elle a mis en péril la stabilité recherchée et révélé l’absence d’une stratégie cohérente intégrant production et inclusion.

En définitive, la confrontation entre stabilité et relance dans le cas haïtien ne reflète pas un simple problème de calibration des instruments, mais une contradiction structurelle liée à la fragilité de l'État, à l'importance de l'informalité et à la dépendance aux devises externes. Sans une refondation de la politique monétaire dans une logique de souveraineté ajustée et d'inclusion productive, cette opposition restera insoluble et continuera d'alimenter le cercle vicieux de stagnation et de dépendance.

2.2. Le financement public et la menace inflationniste

Le financement public par la banque centrale a constitué, historiquement et jusqu'à une période récente, l'un des mécanismes privilégiés de l'État haïtien pour combler ses déficits budgétaires. Dans un contexte marqué par la faiblesse chronique de la mobilisation fiscale — moins de 15 % du PIB en recettes domestiques — et par la dépendance à l'aide extérieure, la tentation de recourir à la création monétaire pour assurer le fonctionnement minimal de l'administration et financer les dépenses urgentes s'est révélée constante. Toutefois, ce mécanisme, en apparence incontournable, engendre une contradiction centrale : il permet de répondre aux besoins immédiats de financement public, mais au prix d'une intensification des pressions inflationnistes et d'une déstabilisation du taux de change.

Entre 2020 et 2023, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a régulièrement été contrainte d'octroyer des avances au Trésor public. Ce recours visait à financer les dépenses de santé et d'urgence durant la pandémie de la Covid-19, à répondre aux besoins humanitaires liés au séisme de 2021 et à compenser la contraction des recettes fiscales due à l'instabilité politique et à l'insécurité. Ces financements monétaires ont, à court terme, permis d'éviter l'effondrement complet de l'État et de maintenir un minimum de services publics (BRH, 2020–2025). Mais leur

impact macroéconomique fut considérable : augmentation rapide de la masse monétaire, tensions accrues sur la demande de devises et accélération de l'inflation.

La menace inflationniste générée par le financement monétaire s'explique par plusieurs canaux. D'abord, l'expansion de la base monétaire alimente la demande globale sans augmentation correspondante de l'offre, dans un contexte où la production nationale est insuffisante. La hausse de la consommation se traduit donc par une intensification des importations, accroissant la pression sur le marché des changes. Ensuite, la création monétaire renforce les anticipations négatives des agents, qui anticipent une dépréciation accélérée de la gourde et se tournent vers le dollar comme valeur refuge, accentuant encore la dollarisation de l'économie (FMI, 2021). Enfin, l'augmentation des liquidités bancaires stimule la spéculation sur les devises, ce qui affaiblit davantage l'efficacité des interventions de la BRH.

Cette dynamique circulaire illustre le paradoxe du financement public en contexte fragile : indispensable pour éviter l'effondrement de l'État, il devient lui-même un facteur d'instabilité et de déséquilibre. En 2024, l'adoption du principe du financement monétaire nul, dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le FMI, a visé à rompre ce cercle vicieux. Cette règle interdit désormais à la BRH de financer directement le déficit budgétaire, ce qui a permis de réduire les pressions inflationnistes et de restaurer partiellement la crédibilité monétaire (FMI, 2024; World Bank, 2023). Cependant, cette discipline, en coupant une source essentielle de financement, a également privé l'État de marges de manœuvre pour répondre aux urgences sociales et investir dans les infrastructures, aggravant la récession et affaiblissant encore la légitimité interne de la politique monétaire.

L'expérience haïtienne confirme donc la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). Dans un État fragile, le financement public par la création monétaire permet de satisfaire les besoins immédiats de l'administration, mais il menace directement la stabilité des prix et du taux de change. À l'inverse, l'abandon du financement monétaire protège la stabilité nominale, mais prive l'État d'un outil vital de survie, accentuant la crise sociale et économique. Cet arbitrage impossible révèle le caractère structurel des contradictions monétaires haïtiennes : elles ne relèvent pas d'un défaut technique, mais de la fragilité d'ensemble de l'économie et de l'État.

Le financement public et la menace inflationniste traduisent une contradiction fondamentale de la politique monétaire en Haïti : répondre aux besoins urgents de financement étatique implique de fragiliser la stabilité monétaire, tandis que préserver la stabilité nominale suppose de laisser l'État sans ressources suffisantes pour assumer ses fonctions essentielles. Ce dilemme, qui a marqué toute la période 2020–2025, illustre la nécessité d'une refondation, où le financement de l'État serait assuré par une combinaison de mobilisation fiscale, de coopération régionale et de souveraineté monétaire ajustée, plutôt que par une création monétaire inflationniste.

2.3. La relance économique et la soutenabilité budgétaire

La recherche d'une relance économique en Haïti, particulièrement entre 2020 et 2025, s'est constamment heurtée à la question de la soutenabilité budgétaire. Dans un État caractérisé par une faible capacité fiscale et une dépendance structurelle aux transferts et à l'aide internationale, toute tentative de stimuler l'activité économique s'est accompagnée d'une aggravation du déficit budgétaire et, par conséquent, de tensions sur la stabilité monétaire. Ce dilemme illustre de manière paradigmatique la

logique d'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022) : soutenir la croissance suppose des dépenses accrues, mais ces dépenses compromettent la stabilité macroéconomique et accentuent la dépendance externe.

Durant la pandémie de la Covid-19 (2020–2021), l'État haïtien, avec l'appui de la BRH, a engagé des mesures de relance budgétaire et monétaire modestes, destinées à financer des dépenses sociales et sanitaires urgentes. Ces interventions ont permis d'amortir l'impact immédiat de la récession, mais elles ont creusé le déficit et accru la dépendance aux avances de la banque centrale. L'expansion budgétaire a rapidement alimenté l'inflation et la dépréciation de la gourde, réduisant l'efficacité des mesures de soutien et confirmant l'impossibilité de concilier simultanément relance et stabilité (BRH, 2020–2025; FMI, 2021).

À partir de 2022, la situation s'est encore complexifiée sous l'effet des chocs exogènes, notamment la flambée des prix alimentaires et pétroliers consécutive à la guerre en Ukraine. L'État a été confronté à une demande sociale croissante — subventions, programmes humanitaires, dépenses de sécurité — dans un contexte de recettes fiscales en berne. Les marges budgétaires se sont réduites, et les rares efforts de relance ont alimenté des déséquilibres macroéconomiques aggravés. La contrainte externe, matérialisée par la dépendance aux importations et aux devises, a transformé chaque initiative budgétaire en facteur de vulnérabilité supplémentaire (World Bank, 2022).

L'adoption en 2024 du principe du financement monétaire nul, dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le FMI, a radicalement modifié le paysage. Si cette règle a permis de limiter l'inflation et de stabiliser la gourde, elle a aussi privé l'État d'un outil traditionnel de financement. Les dépenses publiques ont été sévèrement contraintes, et toute velléité de

relance s'est heurtée à l'absence de marges de manœuvre budgétaires. La discipline imposée a renforcé la crédibilité externe de la BRH, mais elle a accentué la crise sociale et réduit la légitimité interne de la politique économique (FMI, 2024).

Ce dilemme illustre la tension entre deux rationalités : d'un côté, la rationalité économique des bailleurs, qui exigent discipline et soutenabilité pour garantir la stabilité monétaire et limiter les déséquilibres budgétaires ; de l'autre, la rationalité sociale et politique d'un État confronté à la pauvreté, à l'insécurité et à l'exode massif. Dans ce cadre, la relance économique apparaît non pas comme une trajectoire soutenable, mais comme une série d'ajustements défensifs, rapidement neutralisés par les contraintes monétaires et budgétaires.

La relance économique en Haïti entre 2020 et 2025 n'a jamais pu s'inscrire dans une logique de soutenabilité budgétaire. Les rares tentatives d'expansion ont aggravé les déséquilibres et nourri l'inflation, tandis que la discipline imposée a préservé la stabilité au prix d'une aggravation de la récession et de la pauvreté. Cette contradiction souligne l'urgence de penser une politique monétaire et budgétaire intégrée, orientée vers une souveraineté monétaire ajustée, qui permette de négocier avec les bailleurs des marges de flexibilité afin de concilier, au moins partiellement, relance et stabilité.

2.4. Une logique circulaire d'arbitrages impossibles

L'analyse des arbitrages opérés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025 révèle une dynamique circulaire et auto-entretenue où chaque tentative de concilier les impératifs de stabilité monétaire, de financement public et de relance économique se traduit par l'exacerbation de contradictions internes. Cette circularité illustre pleinement la théorie de l'incompatibilité des choix publics formulée par Providence

(2022) : dans un État fragile, les trois objectifs centraux de l'action publique — stabilité, financement et développement — sont structurellement inconciliables.

Lorsqu'elle privilégie la stabilité monétaire, par des instruments restrictifs (bons BRH, réserves obligatoires, hausse des taux directeurs), la BRH parvient temporairement à ralentir l'inflation et à stabiliser le taux de change. Mais cette discipline se traduit par une contraction du crédit, une baisse de l'investissement et un recul de l'activité économique. En voulant préserver la stabilité, l'institution compromet donc la croissance et réduit la capacité de l'État à mobiliser des recettes fiscales, ce qui accentue le déficit budgétaire et crée un nouvel appel au financement (FMI, 2021; World Bank, 2022).

Inversement, lorsqu'elle soutient le financement public en accordant des avances au Trésor, la BRH contribue à éviter un effondrement de l'État et à financer des dépenses sociales et humanitaires urgentes, comme lors de la pandémie ou du séisme de 2021. Mais cette injection monétaire alimente l'inflation et accélère la dépréciation de la gourde, fragilisant le pouvoir d'achat et réduisant la confiance des agents dans la monnaie nationale (BRH, 2020–2025). La solution à court terme devient ainsi une source d'instabilité supplémentaire.

Enfin, les tentatives de relance économique, par une expansion de la liquidité ou par des mesures de soutien au crédit, se sont révélées rapidement contre-productives. En l'absence de bases productives solides et dans un contexte d'ouverture commerciale marquée, la relance de la demande se traduit surtout par une hausse des importations, accentuant la pression sur les réserves de change et alimentant une spirale de dépréciation et d'inflation importée (World Bank, 2023). La dynamique de croissance espérée est rapidement neutralisée par un retour à l'instabilité.

Cette logique circulaire d'arbitrages impossibles confirme que la politique monétaire haïtienne ne souffre pas seulement de déficits techniques, mais d'une contradiction structurelle liée à la configuration de l'État et de son économie. Chaque solution adoptée — discipline monétaire, financement public, relance économique — ne fait que déplacer la contrainte, sans jamais la résoudre. Le système fonctionne comme un cycle fermé : la stabilité mine la relance, la relance mine la stabilité, et le financement public alimente la crise qu'il tente de contenir.

En somme, cette circularité produit un effet de piège institutionnel : la BRH se trouve condamnée à répéter les mêmes arbitrages, sans possibilité de sortie autonome. Loin d'être un signe d'inefficacité ponctuelle, cette dynamique démontre que la politique monétaire, dans un État fragile, est enfermée dans un cadre de dépendance externe et de vulnérabilité interne qui la condamne à une logique défensive. Seule une refondation, intégrant une stratégie de souveraineté monétaire ajustée, d'inclusion financière et de coordination budgétaire, pourrait briser ce cercle et transformer la monnaie en levier de développement.

La présentation des incompatibilités entre stabilité monétaire, financement public et relance économique montre que la politique monétaire haïtienne est enfermée dans une logique de contradictions structurelles. Ces tensions expliquent pourquoi les référentiels classiques échouent à rendre compte des résultats observés et pourquoi la théorie de l'incompatibilité des choix publics constitue une grille de lecture indispensable. Loin de se limiter à un constat critique, cette approche ouvre également la voie à une réflexion normative : comment penser des politiques publiques capables de reconnaître ces incompatibilités et d'y répondre par des compromis stratégiques assumés plutôt que par des ajustements conjoncturels toujours voués à l'échec ?

3. Intégration méthodologique de la théorie dans l'analyse empirique

La mise en œuvre de la théorie de l'incompatibilité des choix publics dans l'étude de la politique monétaire haïtienne requiert un cadre méthodologique rigoureux, qui permette de confronter les postulats théoriques aux données empiriques disponibles. L'enjeu n'est pas seulement de démontrer l'existence des contradictions entre stabilité monétaire, financement public et relance économique, mais de montrer comment elles se manifestent dans les décisions concrètes de la Banque de la République d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025.

3.1. Sources et matériaux empiriques

L'analyse des incompatibilités de la politique monétaire en Haïti ne peut se limiter à une approche théorique ; elle doit s'appuyer sur un corpus empirique solide permettant de confronter les instruments et objectifs de la Banque de la République d'Haïti (BRH) aux réalités macroéconomiques et sociales du pays. Pour la période 2020–2025, plusieurs catégories de sources et de matériaux empiriques ont été mobilisées afin de construire une lecture critique des choix monétaires et de leurs contradictions structurelles.

La première source est constituée des Notes de politique monétaire publiées trimestriellement par la BRH. Ces documents, en détaillant les instruments utilisés (taux directeurs, réserves obligatoires, interventions de change, bons BRH) et les objectifs poursuivis (stabilité des prix, défense de la gourde, discipline budgétaire), offrent un accès direct à la rationalité institutionnelle de la banque centrale (BRH, 2020–2025). Ils permettent d'analyser les inflexions du discours officiel, les justifications avancées et la manière dont la BRH inscrit son action dans le cadre des recommandations des institutions financières internationales.

En complément, les rapports et consultations du FMI et de la Banque mondiale fournissent un éclairage indispensable sur l'agenda international de la politique monétaire. Les rapports de l'Article IV du FMI (2021; 2024) insistent sur le respect du financement monétaire nul et sur la nécessité d'une discipline accrue, tandis que les « Haiti Economic Updates » de la Banque mondiale (2022; 2023) mettent en avant l'importance des réformes structurelles et de l'inclusion financière. Ces sources mettent en évidence le rôle prescriptif des bailleurs et la dépendance de la BRH à l'égard de ces conditionnalités.

Les statistiques macroéconomiques nationales et internationales constituent une troisième catégorie de sources. Les données de la BRH, de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) et des bases internationales (FMI, World Bank) permettent de suivre l'évolution de l'inflation, du taux de change, de la masse monétaire et du crédit au secteur privé. Ces indicateurs, confrontés aux dynamiques sociales (pauvreté, chômage, insécurité alimentaire), révèlent le décalage entre les objectifs affichés de stabilisation et la réalité vécue par la population.

Une quatrième catégorie de matériaux provient de la littérature académique et des travaux critiques sur l'économie haïtienne. Les recherches de Providence sur l'économie politique de la pauvreté (2015), sur les paradoxes de la politique économique (2025) et sur la théorie de l'incompatibilité des choix publics (2022) offrent des cadres analytiques pour interpréter empiriquement les contradictions de la période étudiée. Ces travaux complètent les sources institutionnelles en insistant sur les enjeux de dépendance externe, de dollarisation et d'informalité.

Enfin, les événements exogènes — pandémie de la Covid-19, séisme de 2021, flambée des prix mondiaux liée à la guerre en Ukraine, crise politique et sécuritaire interne — constituent des

matériaux contextuels indispensables. Ils permettent de comprendre comment des chocs répétés ont exacerbé les tensions entre stabilité monétaire, financement public et relance économique, et comment la BRH a ajusté ses instruments dans une logique défensive plus que stratégique.

L'ensemble de ces sources met en évidence la richesse et la complexité du matériau empirique mobilisé. Leur croisement permet non seulement de suivre l'évolution des instruments monétaires et de leurs résultats, mais aussi de mettre au jour la logique d'arbitrages impossibles qui structure la politique monétaire haïtienne.

3.2. Approche comparative et diachronique

Pour analyser les contradictions inhérentes à la politique monétaire haïtienne entre 2020 et 2025, il est essentiel d'adopter une approche comparative et diachronique. Cette double perspective permet, d'une part, de situer les choix de la Banque de la République d'Haïti (BRH) par rapport à ceux d'autres économies fragiles ou voisines, et, d'autre part, d'apprécier l'évolution interne des instruments et des arbitrages à travers le temps. Loin d'être purement descriptive, cette méthode vise à mettre en évidence la logique récurrente d'arbitrages impossibles et à démontrer la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022).

Sur le plan diachronique, l'analyse de la période 2020–2025 montre une succession de phases illustrant le caractère cyclique et répétitif de la politique monétaire. En 2020–2021, face à la pandémie de la Covid-19, la BRH a adopté des mesures expansionnistes inspirées d'une logique keynésienne (réduction des réserves obligatoires, facilités de refinancement, interventions sur le crédit). Ces mesures ont permis un soutien temporaire à l'économie, mais ont rapidement alimenté la demande de devises,

entraînant une dépréciation de la gourde et une spirale inflationniste (BRH, 2021). À partir de 2022, confrontée à la flambée mondiale des prix alimentaires et pétroliers et à une inflation dépassant 40 %, la BRH a opéré un virage restrictif, multipliant les émissions de bons BRH et renforçant les réserves obligatoires. Enfin, en 2024–2025, dans le cadre du programme conclu avec le FMI, la règle du financement monétaire nul a consacré une discipline monétaire stricte, qui a permis de ralentir l'inflation, mais au prix d'une récession persistante et d'une aggravation de la pauvreté (FMI, 2024; World Bank, 2023). Cette séquence montre la permanence d'une logique circulaire : expansion — instabilité — restriction — récession — retour aux pressions sociales.

Sur le plan comparatif, le contraste avec d'autres pays de la Caraïbe et d'Amérique latine éclaire la spécificité haïtienne. La République dominicaine, par exemple, a également été confrontée à la pandémie et à la flambée des prix internationaux, mais la solidité relative de son appareil productif et la profondeur de son système financier lui ont permis de mieux articuler relance et stabilité, avec une inflation maîtrisée autour de 7 % en 2022 (BCRD, 2023). De même, des pays comme la Jamaïque ou le Costa Rica, en s'appuyant sur des cadres institutionnels plus robustes, ont su négocier avec le FMI des marges de flexibilité qui leur ont permis de préserver un espace budgétaire pour l'investissement public (ECLAC, 2022). À l'inverse, l'expérience haïtienne illustre l'extrême vulnérabilité d'un État fragile : absence de marge de manœuvre, dépendance accrue aux transferts externes, dollarisation et informalité massive qui neutralisent les canaux de transmission monétaire.

L'approche comparative et diachronique permet donc de dépasser une lecture strictement nationale pour situer la politique monétaire haïtienne dans un continuum d'expériences fragiles.

Elle montre que les instruments mobilisés — taux directeurs, réserves obligatoires, interventions de change, bons BRH — ne produisent pas les mêmes effets selon la profondeur des marchés, la capacité productive et la robustesse institutionnelle. En Haïti, leur efficacité est structurellement réduite, confirmant que les arbitrages de la BRH ne relèvent pas de choix techniques ponctuels, mais de contraintes systémiques.

En articulant le temps long de l'analyse interne et la comparaison avec d'autres trajectoires régionales, cette approche révèle la singularité et la circularité de la politique monétaire haïtienne. Elle confirme que les dilemmes rencontrés ne sont pas de simples accidents de parcours, mais bien l'expression d'un système d'incompatibilités structurelles qui enferme la BRH dans une logique défensive. Cette perspective ouvre la voie à une réflexion sur les conditions de possibilité d'une politique monétaire de développement, adaptée aux réalités d'un État fragile.

3.3. Opérationnalisation du triangle d'incompatibilité

La théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022) postule l'impossibilité, dans un État fragile, de concilier simultanément trois objectifs : la stabilité monétaire, le financement public et la relance économique. Pour dépasser le niveau abstrait de cette hypothèse, il importe de proposer une opérationnalisation empirique du triangle d'incompatibilité, permettant de mesurer, dans le cas haïtien, les tensions et arbitrages qui structurent la politique monétaire entre 2020 et 2025.

Cette opérationnalisation repose sur l'identification d'indicateurs clés pour chacun des sommets du triangle. La stabilité monétaire peut être appréhendée à travers l'évolution de l'inflation, du taux de change et du niveau des réserves internationales. Le financement public se mesure par le volume des avances de la

BRH au Trésor, le déficit budgétaire rapporté au PIB et la part des dépenses financées par des sources monétaires ou externes. La relance économique, enfin, peut être évaluée par le taux de croissance du PIB, l'évolution du crédit au secteur privé et les indicateurs de consommation et d'investissement (FMI, 2021; World Bank, 2023).

En croisant ces trois séries d'indicateurs, on observe une dynamique circulaire. Lorsque la BRH a choisi de soutenir le financement public — comme en 2020–2021 pour répondre à la pandémie et au séisme de 2021 —, le déficit a été couvert par des avances monétaires, ce qui a entraîné une expansion de la masse monétaire et, rapidement, une poussée inflationniste accompagnée d'une forte dépréciation de la gourde (BRH, 2021). À l'inverse, lorsque la priorité a été donnée à la stabilité monétaire — par des politiques restrictives de 2022 à 2023, avec un usage massif des bons BRH et un relèvement des réserves obligatoires —, l'inflation a été contenue, mais au prix d'une contraction du crédit et d'un affaiblissement de l'investissement productif. Enfin, la tentative de relance, via l'assouplissement monétaire ponctuel et les programmes de soutien au crédit, a surtout alimenté les importations et la dollarisation, confirmant la fragilité des canaux de transmission.

L'opérationnalisation du triangle montre donc que chaque sommet ne peut être atteint qu'en sacrifiant l'un des deux autres. Stabiliser la monnaie revient à réduire le financement public et à comprimer la croissance. Soutenir le budget par des avances monétaires relance provisoirement la demande, mais alimente l'inflation et la dépréciation. Relancer l'activité accroît la demande de devises et déstabilise la parité. Cette circularité, loin d'être conjoncturelle, révèle une configuration structurelle où la politique monétaire ne peut produire de résultats durables sans

redéfinir ses objectifs et sans être articulée à des stratégies productives et budgétaires cohérentes.

Ainsi, l'opérationnalisation du triangle d'incompatibilité ne se limite pas à une modélisation abstraite. Elle permet d'éclairer empiriquement les choix de la BRH et de montrer que ses arbitrages successifs ne relèvent pas d'erreurs techniques ou de « mauvaises politiques », mais d'une contrainte systémique propre aux États fragiles. Elle confirme aussi que la sortie de ce cercle ne peut provenir que d'une transformation du cadre de référence : une politique monétaire repensée comme instrument de développement, intégrée à un projet de souveraineté monétaire ajustée et de coopération régionale.

3.4. Positionnement critique et normatif

L'opérationnalisation empirique du triangle d'incompatibilité met en évidence les tensions irréductibles qui structurent la politique monétaire haïtienne. Toutefois, il ne suffit pas de constater ces contradictions ; il convient aussi d'adopter un positionnement critique et normatif, qui permette à la fois d'interroger les choix passés et de proposer des alternatives. Ce double exercice — critique et normatif — est au cœur de l'approche scientifique en sciences sociales appliquées à l'action publique : il ne s'agit pas seulement de décrire, mais aussi d'évaluer et de prescrire (Lascoumes & Le Galès, 2007).

Sur le plan critique, l'expérience de 2020–2025 montre que la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est inscrite dans une logique essentiellement défensive, privilégiant la stabilité nominale au détriment du développement économique et de la légitimité interne. L'usage intensif des instruments restrictifs (bons BRH, relèvement des réserves obligatoires, interventions de change) a certes permis de réduire l'inflation et de freiner la dépréciation de la gourde à certains moments, mais au prix d'une

contraction durable du crédit et d'une aggravation de la récession (BRH, 2020–2025; FMI, 2024). Cette orientation révèle une hiérarchie implicite des priorités, où la crédibilité externe auprès des bailleurs internationaux prime sur la satisfaction des besoins sociaux et productifs internes.

La critique porte également sur la dépendance excessive aux référentiels exogènes imposés par le FMI et la Banque mondiale. En adoptant la règle du financement monétaire nul en 2024, la BRH a consolidé sa discipline monétaire, mais a réduit à néant la possibilité d'un soutien budgétaire à l'État dans un moment de crise profonde (World Bank, 2023). Cette situation illustre ce que Providence (2022) qualifie de « capture externe de la souveraineté » : la politique monétaire devient un instrument de conformité internationale, plutôt qu'un levier de développement national.

Sur le plan normatif, ce constat appelle une redéfinition des fondements de la politique monétaire. Il s'agit de passer d'une stabilité défensive à une stabilité constructive, qui ne se limite pas à contenir l'inflation, mais qui soit mise au service du développement productif, de l'inclusion financière et de la justice sociale. Une telle réorientation suppose de négocier avec les bailleurs des marges de flexibilité permettant d'adapter les conditionnalités aux réalités locales, de renforcer la coordination entre politique monétaire et politique budgétaire, et d'intégrer des instruments orientés vers le financement de secteurs stratégiques comme l'agriculture, l'énergie et les infrastructures (Ocampo, 2017).

Ce positionnement normatif invite également à replacer la politique monétaire dans une perspective de souveraineté ajustée, où la discipline ne serait pas rejetée, mais adaptée aux contraintes d'un État fragile. Loin de plaider pour un retour à une création

monétaire inflationniste, il s'agit de repenser l'équilibre entre stabilité et développement, afin que la monnaie devienne un outil de transformation sociale et territoriale, plutôt qu'un simple mécanisme de signal vis-à-vis de l'extérieur.

Le positionnement critique et normatif adopté ici permet de dépasser une lecture purement descriptive des incompatibilités de la politique monétaire haïtienne. Il souligne que ces contradictions ne sont pas une fatalité, mais le résultat de choix institutionnels et de dépendances externes. Normativement, il propose une refondation : transformer la stabilité monétaire en instrument de développement, négocier les conditionnalités, et inscrire l'action de la BRH dans une logique d'inclusion et de souveraineté ajustée. Ce repositionnement constitue la condition de possibilité d'une politique monétaire véritablement au service du développement d'Haïti.

L'intégration méthodologique de la théorie de l'incompatibilité des choix publics dans l'analyse empirique de la période 2020–2025 permet de dépasser les approches conjoncturelles et techniques. Elle offre un cadre structuré pour interpréter les contradictions de la politique monétaire haïtienne comme l'expression d'arbitrages impossibles, révélateurs de tensions profondes entre stabilité, financement public et développement. Cette démarche, en combinant analyse documentaire, données statistiques et comparaison régionale, prépare le terrain pour l'analyse détaillée des trajectoires monétaires haïtiennes qui constituera le cœur de la deuxième partie de cet ouvrage.

Conclusion du Chapitre 3

L'examen de la théorie de l'incompatibilité des choix publics, formulée par Christophe Providence, permet de franchir une étape décisive dans la compréhension de la politique monétaire en Haïti.

Alors que le chapitre précédent avait souligné les limites des référentiels classiques — monétarisme, keynésianisme, prescriptions du FMI et de la Banque mondiale —, l'analyse conduite ici met en évidence la pertinence d'un cadre conceptuel situé, apte à saisir les spécificités d'un État fragile.

La présentation de la théorie a montré que l'action publique, et en particulier la politique monétaire, est prise dans un triangle d'incompatibilités structurelles : assurer la stabilité monétaire, financer l'État et soutenir le développement économique. Dans le cas haïtien, la tentative de satisfaire deux de ces objectifs a systématiquement compromis le troisième. Ainsi, la stabilisation de la gourde et la maîtrise de l'inflation ont souvent été obtenues au prix d'une contraction de l'investissement productif et d'une aggravation de la récession. À l'inverse, les efforts de soutien à l'activité ou de financement de l'État se sont traduits par des tensions inflationnistes et une érosion des réserves internationales. Ces arbitrages contradictoires ne relèvent pas d'une simple erreur de pilotage, mais d'une condition structurelle de l'État fragile.

L'intégration méthodologique de cette théorie dans l'analyse empirique des décisions de la BRH entre 2020 et 2025 confirme la robustesse de cette grille de lecture. Les *Notes sur la politique monétaire* révèlent en effet une succession de choix contraints, où chaque orientation produit un effet positif sur un objectif, mais un effet délétère sur un autre. La logique circulaire d'arbitrages impossibles — stabiliser, mais sans relancer, financer, mais sans stabiliser, relancer, mais sans équilibre budgétaire — illustre concrètement le cœur de l'incompatibilité des choix publics.

La portée de cette théorie est double. Sur le plan analytique, elle permet de dépasser les lectures moralisatrices ou technicistes de la politique monétaire haïtienne, en soulignant que les

contradictions ne découlent pas d'une mauvaise gouvernance ponctuelle, mais d'une impossibilité structurelle. Sur le plan normatif, elle ouvre la voie à une réflexion nouvelle : il ne s'agit plus de chercher à concilier artificiellement les trois pôles du triangle, mais de reconnaître les incompatibilités et d'élaborer des compromis stratégiques assumés. Cette posture implique de repenser la politique monétaire non comme un instrument isolé, mais comme une composante d'un projet plus large de reconstruction étatique et de souveraineté ajustée.

En définitive, ce chapitre confirme que la politique monétaire haïtienne ne peut être comprise à partir des seuls paradigmes importés. Elle doit être analysée à la lumière des contradictions endogènes de l'État fragile, contradictions que la théorie de l'incompatibilité des choix publics permet de conceptualiser avec précision. L'ouvrage s'oriente désormais vers une étape essentielle : l'analyse empirique de la politique monétaire de la BRH entre 2020 et 2025, qui constituera la deuxième partie. Celle-ci permettra de vérifier, trimestre par trimestre et année par année, comment les incompatibilités théorisées se sont traduites concrètement dans les décisions de la Banque centrale et dans l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques.

Travaux cités

BCRD. (2023). *Informe Anual 2022*. Santo Domingo: Banco Central de la República Dominicana.

Blanchard, O. (2020). *Macroeconomics*. 8th ed. New York: Pearson.

- BRH. (2020–2025). *Notes sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d’Haïti.
- BRH. (2021). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d’Haïti.
- BRH. (2024). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d’Haïti.
- ECLAC. (2022). *Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2022*. Santiago: Economic Commission for Latin America and the Caribbean - United Nations.
- FMI. (2021). *Haiti: Staff Report for the 2021 Article IV Consultation*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- FMI. (2024). *Haiti: Staff Report for the 2024 Article IV Consultation and Program Engagement*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2007). *Sociologie de l’action publique*. Paris: Armand Colin.
- Obstfeld, M., & Taylor, A. M. (2004). *Global Capital Markets: Integration, Crisis, and Growth*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ocampo, J. A. (2017). *Resetting the International Monetary (Non)System*. Oxford: Oxford University Press.

Providence, C. (2015). *Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales ?* Schoelcher: Université des Antilles - Thèse de doctorat.

Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.

Providence, C. (2025). *L'économie solidaire en Haïti : Femmes, territoires et initiatives populaires*. Québec: Editions Siences et Bien Commun.

World Bank. (2022). *Haiti Economic Update: Coping with Inflation and Insecurity*. Washington, DC: World Bank Group.

World Bank. (2023). *Haiti Economic Update: Building Resilience Amid Fragility*. Washington, DC: World Bank Group.